



Rapport d'analyse Page 1 / 2
Edité le : 27/08/2015

SIAEP RIVE GAUCHE DE LA DORE

LES YOUX
63520 ESTANDEUIL

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier : LSE15-104153		Analyse demandée par : ARS DT du PUY-DE-DOME	
Identification échantillon : LSE1508-18231-1		N° Prélèvement : 00131643	
N° Analyse :	00132059		
Nature:	Eau de production		
Point de Surveillance :	RESERVOIR DE COURCOURT	Code PSV : 0000003643	
Localisation exacte :	RIVE GAUCHE DORE-BASSE LIMAGNE		
Dept et commune :	63 SEYCHALLES		
UGE :	0335 - SIAEP RIVE GAUCHE DE LA DORE		
Type d'eau :	T1 - ESO A TURB <2 SORTIE PRODUCTION		
Type de visite :	P1	Type Analyse : P1+	Motif du prélèvement : CS
Nom de l'exploitant :	SIAEP RIVE GAUCHE DE LA DORE LES YOUX 63520 ESTANDEUIL		
Nom de l'installation :	TRT DU PUITTS RIVE GAUCHE DORE	Type : TTP	Code : 001254
Prélèvement :	Prélevé le 20/08/2015 à 09h45 Réceptionné le 20/08/2015 à 18h30 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / LACABANNE Florian Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Flaconnage CARSO-LSEHL		
Traitement :	CHLORE		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Date de début d'analyse le 20/08/2015 à 19h10

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Mesures sur le terrain							
Température de l'eau	63P1+	16.5	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v2	25	#
pH sur le terrain	63P1+	7.50	-	Electrochimie		6.5	9 #
Conductivité brute à 25°C sur le terrain	63P1+	753	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888	200 1100	#
Chlore libre sur le terrain	63P1+	<0.05	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2		#

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Chlore total sur le terrain	63P1+	<0.05	mg/l Cl ₂	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			#
Analyses microbiologiques								
Microorganismes aérobies à 36°C	63P1+	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#
Microorganismes aérobies à 22°C	63P1+	1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#
Bactéries coliformes à 36°C	63P1+	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1		0	#
Escherichia coli	63P1+	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1	0		#
Entérocoques (Streptocoques fécaux)	63P1+	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0		#
Caractéristiques organoleptiques								
Aspect de l'eau	63P1+	0	-	Analyse qualitative				#
Odeur	63P1+	0 Chlore	-	Qualitative				#
Saveur	63P1+	0 Chlore	-	Qualitative				#
Couleur	63P1+	0	-	Qualitative				#
Turbidité	63P1+	0.14	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027			2 #
Analyses physicochimiques								
<i>Analyses physicochimiques de base</i>								
TAC (Titre alcalimétrique complet)	63P1+	22.45	°F	Potentiométrie	NF EN 9963-1			#
TH (Titre Hydrotimétrique)	63P1+	27.6	°F	Calcul à partir de Ca et Mg	Méthode interne M_EM144			#
Carbone organique total (COT)	63P1+	1.3	mg/l C	Pyrolyse ou Oxydation par voie humide et IR	NF EN 1484			2 #
Cations								
Ammonium	63P1+	< 0.05	mg/l NH ₄ ⁺	Spectrophotométrie au bleu indophénol	NF T90-015-2		0.1	#
Anions								
Chlorures	63P1+	28.1	mg/l Cl ⁻	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1			250 #
Sulfates	63P1+	59	mg/l SO ₄ ⁻⁻	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1			250 #
Nitrates	63P1+	17.8	mg/l NO ₃ ⁻	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1	50		#
Nitrites	63P1+	< 0.02	mg/l NO ₂ ⁻	Spectrophotométrie	NF EN 26777	0.10		#

63P1+ ANALYSE (P1+=P1) EAU A LA PRODUCTION CHLOREE (ARS63-2015)

Eau conforme aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres analysés.

Jerome CASTAREDE
Ingénieur de Laboratoire

